

ANNEXE 2

La liturgie : un défi et une chance pour la pastorale des jeunes d'aujourd'hui par le Fr. Patrick Prétot, o.s.b

Cet extrait provient d'un article lui-même issu d'une conférence donnée au siège de la Conférence des évêques de France.

Le P. Patrick Prétot est moine à l'abbaye de la Pierre-qui-Vire. Il est professeur à l'Institut supérieur de liturgie (Theologicum/Institut catholique de Paris) et directeur de La Maison-Dieu.

Avant de s'engager dans ces réflexions, il est toutefois nécessaire de préciser un peu l'horizon de la réflexion. Le temps présent est désigné par les sociologues comme celui de la « postmodernité ». Ce concept est certes objet de discussion, mais on peut s'entendre au moins sur un de ses aspects. Parler ainsi c'est désigner une radicalisation de la place de l'individu. Il ne s'agit pas ici de moraliser en dénonçant l'individualisme, comme forme d'égoïsme.

Parler ainsi, c'est dire que l'individu prime sur le groupe et que chacun entend être à la source de ses propres choix. Au-delà des options particulières émergent des questions brûlantes. On peut penser à la question de l'objection de conscience au nom de motifs religieux ou encore au rapport de l'individu à sa propre mort.

Ces aspects de la culture occidentale transforment en premier lieu le rapport à la loi. Certes, on en appelle toujours, et plus encore peut-être que par le passé, à la loi. Mais précisément parce qu'il faut gérer

la diversité des options, on convoque la loi pour sortir du conflit qui vient des divergences de choix. Les sociologues évoquent ainsi une « judiciarisation » de la société, c'est-à-dire l'intervention croissante des juges pour régler des conflits qui pourraient être tranchés par d'autres voies (médiation, accord à l'amiable). Alors que l'office de la loi s'en tenait traditionnellement aux maximes générales du droit, l'impact médiatique de certaines affaires suscite la multiplication des lois de circonstance qui finissent par devenir contradictoires.

Ceci est vrai aussi en liturgie. Beaucoup en appellent au respect des normes, mais chacun tend à définir la loi à laquelle il entend se soumettre : on « choisit » la forme de liturgie que l'on veut suivre. Ceci peut parfois conduire à récuser l'autorité du curé, de l'aumônier ou même de l'évêque, au motif que la pratique de la paroisse ou du diocèse ne concorde pas avec l'option individuelle. Le risque est alors réel que des groupes autonomes s'érigent

en juges des pratiques. Face à cela, l'adage *lex orandi, lex credendi* pourrait rappeler que la loi de la prière, qui est donc aussi la loi de la foi, se reçoit à l'intérieur d'une communauté de foi : en ce domaine, le choix s'exprime donc à l'intérieur d'un cadre qui lui est à recevoir. Nous avons sans doute à mieux dire ce que signifie aujourd'hui « vivre en Église ».

La liturgie conjugue donc obéissance et liberté. Dans le débat entre ceux qui insistent sur le respect pointilleux des normes et ceux qui au contraire voient dans les lois liturgiques une entrave insupportable à leur créativité, la loi rituelle libère chacun de l'enfermement dans sa volonté propre. Elle propose un chemin de liberté : en liturgie, la liberté ne consiste pas à suivre « sa » sensibilité, au risque de vouloir l'imposer aux autres, mais à entrer librement dans une œuvre commune où chacun joue sa partition pour le bien de tous. La notion de « participation », développée dès le début du XX^e siècle par saint Pie X et reprise par le Concile Vatican II, est donc par excellence

ANNEXE 2 (SUITE)

Le lieu de manifestation de la liberté chrétienne en liturgie. La liberté consiste à répondre à la sainte convocation de Dieu, conforme au plan salvifique qu'elle devienne vraiment « l'œuvre de Dieu ». La liberté de l'homme est d'accomplir, à l'image du Christ, la volonté de Dieu : non une volonté s'imposant de l'extérieur, mais une volonté inspirée par l'Esprit-Saint et qui est donc l'expression de l'amour parfait, celui qui chasse toute crainte.

Qu'est-ce que la liturgie et pourquoi est-ce important ?

Dans un monde technique, où domine la préoccupation de l'efficacité économique, on tend à identifier la liturgie à ses marques extérieures. Une telle approche survalorise la part de l'homme et de ses choix au détriment de l'action de Dieu. Parce que la liturgie est « l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ », elle ne peut être appréhendée uniquement à travers ses manifestations extérieures. Elle est aussi la vie

intérieure de l'Église et renvoie au mystère même d'un Dieu qui s'est fait homme pour le salut du monde.

Dans le *Texte national pour l'orientation de la catéchèse en France*, il est rappelé que la communauté chrétienne « est le milieu nourricier de l'expérience de la foi » et que le sujet véritable de la catéchèse est donc l'Église. L'action catéchétique se nourrit ainsi d'un « bain de vie ecclésiale », mais on peut ajouter que celle-ci doit trouver dans la liturgie son lieu privilégié. La liturgie est une « épiphanie » de « l'Église en prière » : elle manifeste la relation fondamentale entre le Christ et l'Église, qui est non seulement le corps du Christ, tourné sans cesse vers le Père dans la louange et l'adoration, mais aussi l'épouse, qui dans l'Esprit-Saint entre en dialogue avec l'Époux. Avec la communion eucharistique, le Notre Père est donc bien le sommet de la vie liturgique, en tant qu'expérience de la présence du Christ et de la vie dans l'Esprit-Saint.

L'épiphanie du mystère et non un miroir

Trop souvent encore, la liturgie reste pensée comme un miroir de l'assemblée. Ainsi revendique-t-on parfois comme un impératif que les différentes catégories de participants soient signifiées dans la célébration elle-même. Or il s'agit bien plutôt d'un « mystère », c'est-à-dire une expérience de rencontre entre Dieu et les hommes, un acte de Dieu qui sans cesse advient pour recréer et sauver, bénir et sanctifier. L'action liturgique est donc une action divino-humaine par laquelle l'assemblée devient signe de la présence du Christ Sauveur pour le monde. Et c'est là que se trouve le rôle pédagogique majeur de la liturgie. Elle est par excellence un chemin de décentrement de soi, cette « conversion » nécessaire à toute vie commune, que ce soit en famille, dans un établissement, dans une classe, dans une équipe de sport ou un groupe de musique.

Ce décentrement est surtout la condition de possibilité de l'ouverture à Dieu. Dans une célébration avec des jeunes, il faut donc veiller à ce que la liturgie

ANNEXE 2 (SUITE)

désigne, en même temps, la transcendance et la bienveillance d'un Dieu qui appelle chacun par son nom. La liturgie doit les aider à découvrir que la foi est ouverture au mystère de Dieu. Cela implique de cultiver l'écoute et le silence, de favoriser l'attention à l'humble présence. On est là aux antipodes d'une visée d'« animation » où, sous prétexte de faire plaisir aux jeunes, la liturgie se mue en spectacle ou même en show des « animateurs » (voire même des ministres !) et cela surtout si ceux-ci sont eux-mêmes pris dans le groupe des jeunes.

Ceci ne signifie pas pour autant que l'on puisse penser la célébration sans permettre aux plus jeunes d'y vivre une authentique « participation active ». Mais la participation est d'abord présence, engagement de tout l'être dans la célébration : elle ne se résout pas à « faire quelque chose ». La tradition ignacienne a forgé un adage qui exprime une spiritualité de l'action au service de l'humanité : « contemplatifs dans l'action ». En liturgie, il s'agit d'être « actif dans la contemplation ».

En définitive, si la liturgie a de l'importance, ce n'est pas d'abord comme « moyen » d'affirmer l'identité catholique ou de promouvoir la place des jeunes dans la communauté chrétienne. Ceci n'est certes pas rien, mais la liturgie n'est pas un « moyen » car sa fin, c'est Dieu lui-même, comme le rappelait déjà Bossuet. On ne célèbre pas en vue d'un résultat même si l'objectif peut être légitime. La liturgie est épiphanie d'un Dieu qui fait alliance, qui cherche l'homme pour en faire un partenaire.

La tentation est grande d'instrumentaliser les célébrations avec des jeunes pour un objectif pastoral. Dans bien des cas, ces célébrations deviennent lourdes et compliquées en suscitant parfois, au-delà d'un succès éphémère, de réelles frustrations. Le fait de se centrer sur la préparation accroît encore le risque dans la mesure où après-coup, les critiques reçues peuvent susciter des formes de découragement. En privilégiant la liturgie comme sommet festif, voire à l'extrême, en la défigurant pour qu'elle exprime ce que l'on veut entendre, on risque d'oublier qu'elle est d'abord

source de vie. L'altérité de la liturgie est une ouverture pour la foi. Il faut donc chercher à ce que les célébrations demeurent bien le lieu « source et sommet » de la vie de l'Église, l'épiphanie du mystère du Christ et de l'Église.

C'est lorsque la liturgie est respectée dans son essence qu'elle ramène au sens de la vie chrétienne, à ce qui porte la possibilité de dire ensemble « Notre Père », et donc au mystère pascal. Car en faisant mémoire de la mort et de la résurrection du Christ, la liturgie ramène sur le chemin de Pâques, centre de la foi chrétienne. En d'autres termes, la liturgie n'est pas d'abord un ensemble de rites qu'il conviendrait de poser pour affirmer une identité catholique, mais elle est ce bain ecclésial dans la foi baptismale, la célébration du mystère qui culmine dans la mémoire eucharistique de la Pâque du Seigneur Jésus. Cette expérience rituelle de la vie chrétienne est donc la condition pour que la proposition de la foi, en tant que foi au Christ sauveur, soit manifestée.

La Maison-Dieu, 276, 2013/14.